



Édito.

Ordre, contre-ordre, désordre

Depuis la rentrée des vacances d'automne, on ne sait plus sur quel pied danser, devait-on reprendre ? Allons-nous être re-confinés ? Devait-on se réunir pour préparer l'accueil des élèves et honorer dignement la mémoire de Samuel Paty, notre collègue assassiné ? Le Ministère et le Rectorat semblent naviguer à vue, et laissent les établissements et leurs équipes livrés à eux mêmes... Merci l'autonomie... Dans ces conditions on peut comprendre que certains d'entre nous aient le cœur gros et soient remplis de doutes.

Comme toujours, nous travaillons dans l'intérêt des élèves malgré des directives contradictoires voire pas de directives du tout. Le mot d'ordre : débrouillez-vous!

Qu'est-ce « qu' un protocole renforcé » quand les élèves font la queue pour rentrer dans le réfectoire et que « les distanciations sociales » restent le plus souvent impossibles à appliquer ? Une semaine après la rentrée, à la suite sûrement des actions d'établissements et des pressions syndicales notamment du SNETAA-FO , le Ministre autorise les cours en dédoublé mais c'est à chaque établissement de faire des propositions . Là encore, débrouillez-vous ! La question est de savoir pourquoi cette possibilité n'a pas été donnée dès le début alors qu'elle était prévue dans les divers protocoles en cas de la propagation active du virus.

Chers collègues, restons vigilants, il n'est pas question de cumuler présentiel et distanciel où les enseignants ne seront pas en arrêt maladie pour cause de Covid mais pour burn-out.

Tout ceci ne doit toutefois pas nous faire oublier que la vie des établissements continue. Le Rectorat a entériné le 16 Novembre les propositions d'ouvertures et de fermetures de sections. Il devrait y avoir plus d'ouvertures que de fermetures. Les PFMP devront souvent être réorganisées, demandez dans votre établissement, un CA exceptionnel pour fixer un nouveau calendrier si c'est le cas. Les mutations inter sont ouvertes jusqu'au 8 décembre, n'hésitez pas à nous contacter afin de préparer au mieux votre dossier.

Comme toujours le SNETAA-FO est à vos cotés, pour vous défendre et défendre la voie professionnelle.



CR Audience avec le Recteur mercredi 4 novembre 2020

Le SNETAA-FO a été reçu en audience à sa demande pour évoquer la situation de rentrée dans les LP SEGPA, EREA de l'Académie de Clermont-Ferrand.

L'ordre du jour était le suivant : un point sur la situation sanitaire, le CAP 3 ans, les indemnités PP en SEGPA, EREA, l'ouverture de classes de BTS en LP, les moyens pour le décrochage scolaire, la situation des contractuels et le suivi de la réforme avec la mise en place du comité de suivi.

1-La situation sanitaire

M. le Secrétaire général nous a indiqué qu'un correspondant Covid avait été désigné : c'est M. Vincent Roux, infirmier de prévention au rectorat. Il est à la disposition des établissements scolaires pour les demandes concernant la situation sanitaire. Les personnels peuvent le contacter par l'intermédiaire de leur chef d'établissement.

Le Ministre a annoncé la possibilité de faire des groupes afin de protéger les personnels, les élèves et leurs familles. Cette annonce tardive, a au moins le mérite d'exister mais nous devons rester vigilants et surveiller les dérives éventuelles. Nous avons demandé que tous les établissements qui le souhaitent puissent utiliser cette possibilité.

Le SNETAA-FO a bien précisé, qu'en aucun cas, l'application du protocole sanitaire ne doit occasionner une surcharge de travail pour les personnels.



Les PFMP : après les « couacs » de la première, une nouvelle FAQ (<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-les-reponses-vos-questions-306136>) a été publiée par le ministère. Nous avons demandé que les CA se réunissent pour entériner des modifications des dates de PFMP afin que les élèves ne partent pas « au fil de l'eau ». Ceux qui auront des difficultés pour valider toutes les semaines de PMFP pourront bénéficier de dérogation pour l'obtention de l'examen.

2- CAP 3 ans

Le SNETAA-FO estime que dans cette période difficile pour les élèves, le CAP 3 ans doit pouvoir être mis en place dès que c'est possible dans les établissements scolaires qui en feraient la demande.

Nous demandons où en est ce dispositif car à ce jour rien en semble avoir été débloqué pour sa mise en place. Mr le DAFPIC nous indique que dans l'académie, 9 CAP ont été demandés, 5 à Brassac Les Mines, 1 à Issoire, 1 à Paul Constant, 1 à Commentry, 1 à Brioude et que des moyens ont été prévus à cet effet.

Il précise que les établissements qui le souhaitent, peuvent envoyer un dossier motivé pour demander à participer à ce dispositif CAP 3 ans.

3- Indemnités Professeur principal en SEGPA

Le SNETAA-FO a souligné les incohérences qui consistent à donner une mission de PP à des collègues sans qu'ils perçoivent les indemnités qui correspondent à cette mission. Nous avons demandé qu'il soit mis fin à cette injustice. Tout travail mérite salaire. M. le DRH nous a répondu que si les textes le permettaient, cette indemnité déjà versée en EREA, le serait aussi en SEGPA mais que pour lui ce n'était actuellement pas le cas. Nous avons indiqué qu'il était anormal que le décret ne soit pas appliqué

4- L'ouverture de classes de BTS en LP

Le SNETAA-FO demande depuis longtemps que lorsqu'un nouveau BTS est prévu qu'il soit ouvert en LP. Nous avons réclamé que les PLP puissent être nommés dans ces sections. Il se base sur un constat, de plus en plus d'élèves de BAC PRO poursuivent leurs études en BTS.

Dans notre académie, à la rentrée de septembre 2020, aucune ouverture n'est à ce jour envisagée.



5- Le décrochage scolaire

Dans nos établissements, les élèves absentéistes finissent parfois par devenir des décrocheurs, nous avons demandé quels sont les moyens alloués dans notre académie pour faire face à ces difficultés.

A la suite du confinement, les statistiques ont montré que seulement 1% des élèves étaient injoignables.

Mr le DAFPIC indique qu'une majorité des élèves décrocheurs ont été pris en charge et accompagnés pour une recherche de solutions

Dans l'académie, 2ETP et 3500 heures sont dédiées au décrochage. Une nouvelle plateforme d'insertion va être créée au LP Pierre Boulanger à Pont-du-Château, il en existe déjà deux, Camille Claudel et Lafayette.

Le SNETAA-FO demande la transparence sur les moyens donnés aux établissements pour le décrochage.

6- La situation des contractuels

Nous déplorons que l'administration traite certains personnels contractuels sans considération, nous avons demandé qu'avant de leur signifier le non renouvellement de leur contrat, toutes les solutions soient envisagées pour les aider et les soutenir. Le métier de Professeur s'apprend et les collègues contractuels manquent cruellement de formation et d'accompagnement.

7- Le comité de suivi de la RVP

Le SNETAA-FO a réitéré sa demande de la mise en place d'un comité de suivi de la réforme de la voie professionnelle afin de faire un bilan objectif et de pointer les éventuelles difficultés des collègues dans sa mise en œuvre. M. le secrétaire général indique qu'il a bien pris en compte cette demande.

Lors de cette audience nous avons été entendus sur de nombreux points espérons que cela soit suivi d'effets.

Le SNETAA-FO continuera d'accompagner et défendre les personnels, de porter leurs revendications, n'hésitez pas à nous contacter pour nous informer de la situation dans votre établissement. *Prenez soin de vous.*